

# Conseil municipal

---

## Réunion du 17 février 2020

### Compte-rendu succinct

---

L'an deux mille vingt, le 17 février à 19 h, le conseil municipal s'est réuni en mairie pour une réunion ordinaire en séance publique, sous la présidence de M. Daniel DELWARDE, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de la convocation : 12 février 2020

Etaient présents : MM. Daniel DELWARDE, maire, Jean-Luc VALEIN, Guy COQUELLE, Mmes Annie FRERE, Capucine TIMAL, M. Jean-Michel DOLACINSKI, Mme Thérèse WARGNIES adjoints au maire, Mme Brigitte RAOULT, M. Yves LEGRAND, Mme Maryse BETHUNE, M. Philippe PARENT, Mme Joëlle GROISE, M. Daniel WOUTISSETH, Mmes Michèle GRIERE, Karine STELLA, MM. Christian SPARROW, Patrice CHAILLET, Mme Claire-Marie DUREUX,

Absents excusés ayant donné procuration : M. Philippe CARRE donne procuration à M. Daniel DELWARDE, Mme Séverine PETITPREZ donne procuration à M. Guy COQUELLE,

Absents : Mme Nicole BOURDREZ, MM. Francis LONNOY, François DURIEZ

Mme Claire-Marie DUREUX est élue secrétaire.

### **Adoption du procès-verbal de la réunion du 17 décembre 2019**

---

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu de la réunion du 17 décembre 2019.

M. le maire revient sur un mail envoyé par M. LONNOY pour annoncer son absence.

#### **1) Dénomination des cimetières**

---

M. le maire rappelle à l'assemblée la création d'un nouveau cimetière rue d'Havrincourt. Afin de différencier ces deux cimetières présents dans la même rue, des propositions ont été faites afin de les dénommer.

D. WOUTISSETH : Cimetière Côté jardin (parking poids lourds) et Cimetière côté champs (nouveau)

Th. WARGNIES : Cimetière du haut, Cimetière du bas

#### **Après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- **DECIDE** de dénommer le nouveau cimetière créé en 2019 Cimetière Côté Champs et de dénommer celui déjà existant à côté du parking poids lourds Cimetière Côté Jardins.

#### **2) Création de deux postes en Parcours Emploi Compétences**

---

M. le maire expose à l'assemblée que les besoins existants au service espaces verts pourraient être satisfaits par le recours à l'emploi de personnels bénéficiant du dispositif Parcours Emploi Compétences.

#### **Après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- **DECIDE** de créer 2 postes dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences à hauteur de 20 h/semaine, pour une durée de 9 à 12 mois, et à compter du 1<sup>er</sup>/04/2020,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour ces recrutements,

### 3) **Approbation du compte de gestion 2019 du comptable**

M. DOLACINSKI expose à l'assemblée que le compte de gestion du comptable (percepteur) est un document de synthèse présentant les résultats de l'exécution du budget. Il retrace en détail l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées au cours de l'exercice budgétaire écoulé, y compris celles qui ont été engagées mais non payées (restes à réaliser). Le compte de gestion doit être, en tous points, identique au compte administratif.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, APPROUVE, le compte de gestion 2019 du comptable.**

### 4) **Approbation du compte administratif de l'exercice 2019**

M. DOLACINSKI est nommé président de séance pour voter ce point.

Le compte administratif permet d'apprécier les réalisations par rapport aux prévisions. A cet égard, il constitue un moyen de vérification de la sincérité des prévisions budgétaires.

M. DOLACINSKI présente le compte administratif de l'exercice 2019.

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>Section de fonctionnement</b>		
Réalisations de l'exercice	2 687 448.15	3 183 282.72
Résultat de l'exercice 2019 (A)		495 834.57
Résultat reporté 2018 – (002) (B)		1 082 937.00
<b>Résultat cumulé de clôture de l'exercice 2019 (excédent) (C = A+B)</b>		<b>1 578 771.57</b>
<b>Section d'investissement</b>		
Réalisations de l'exercice	1 293 553.12	654 367.32
Résultat de l'exercice 2019 (positif) (D)	639 185.80	
Solde d'exécution 2018 (négatif) - (001) (E)		410 697.69
<b>Solde d'exécution 2019 (positif) (F = D – E) (001)</b>	<b>228 488.11</b>	
Restes à réaliser (RAR)	1 046.40	46 565.50
<b>Solde de restes à réaliser (G)</b>		<b>45 519.10</b>
<b>Excédent d'investissement après RAR (I = F + G) (001)</b>	<b>182 969.01</b>	

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, APPROUVE, le compte administratif 2019.*

## **5) Questions diverses**

---

### 5-1) Focus sur la commune

M. le maire fait un point sur la commune en matière de démographie, de construction de logements ainsi que d'impôts locaux.

### 5-2) Discours de conclusion

M. le maire fait un discours pour conclure cette 120<sup>e</sup> réunion de conseil municipal qu'il a conduite depuis juin 1995 et la dernière qu'il aura animée.

Il souhaite à la future équipe la meilleure des réussites pour Proville, pour les Provilloises et pour les Provillois.

### 5-2) Discours de M. COQUELLE

M. COQUELLE souhaite, au nom de tous les conseillers remercier M. le maire et donne lecture de son discours.

Les débats étant clos, la séance est levée à 19 H 30.